

# PORTRAIT SOCIAL

## Caf de l'Isère

Décembre 2022

**51 %**  
personnes  
couvertes

**258 200**  
allocataires

En Isère, 648 905 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 51% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 38,7% pour la communauté de commune de L'Oisans à 58,8% pour la communauté d'agglomération Porte de l'Isère.

Le département se caractérise par une proportion plus importante de couples avec enfants (39% en Isère, 34% au niveau national).

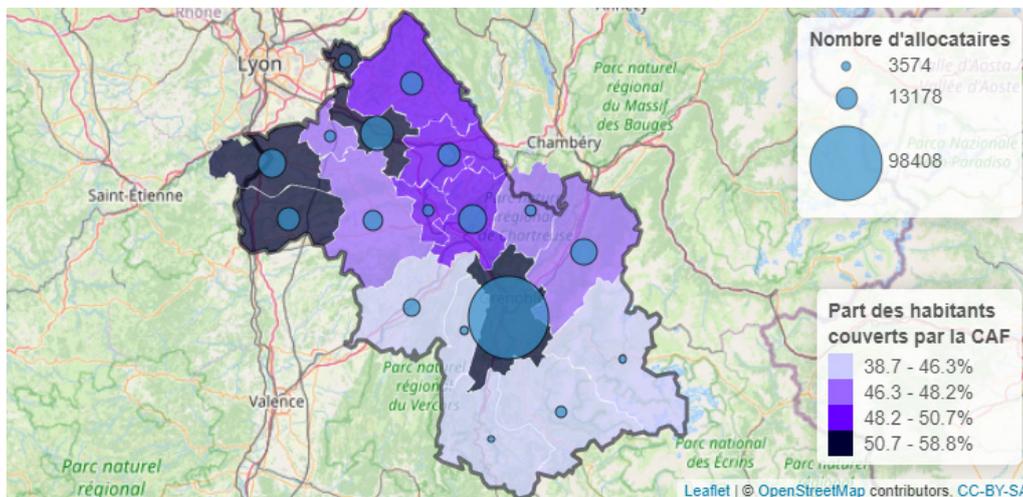
21 534 étudiants bénéficient d'une aide soit 8% des allocataires

(6% au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 24 409 allocataires (11%) n'ont que les prestations de la Caf comme ressources.

**Plus d'un quart des foyers allocataires (70 632) vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135€. Dans ces foyers vivent 71 338 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf  
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018  
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



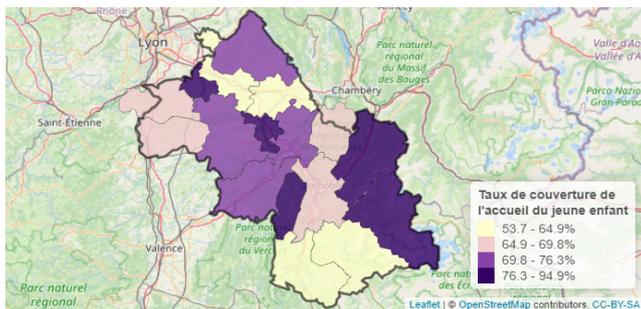
Zoom sur l'évolution du  
nombre d'allocataires par  
type de prestation

# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2019  
© IGN © Geofila 2.0.2017

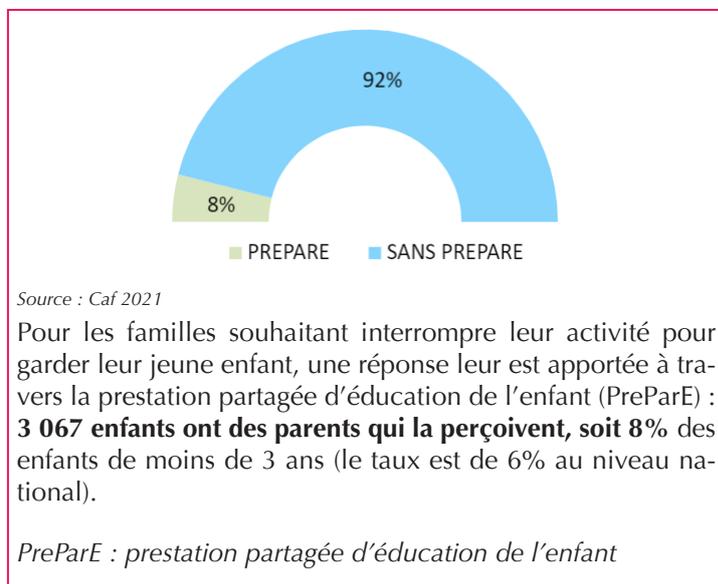
La Caf de l'Isère soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, **29 090 places sont disponibles pour les familles.**

L'Isère, avec 69 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, se situe au-dessus de la capacité nationale (60 places/100 enfants).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 18 369 places, soit **63% de l'ensemble des places offertes** (55% au niveau national.)

## Enfants couverts par la prestation PreParE

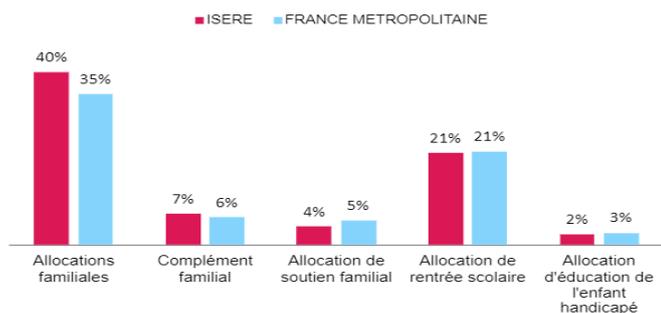


# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

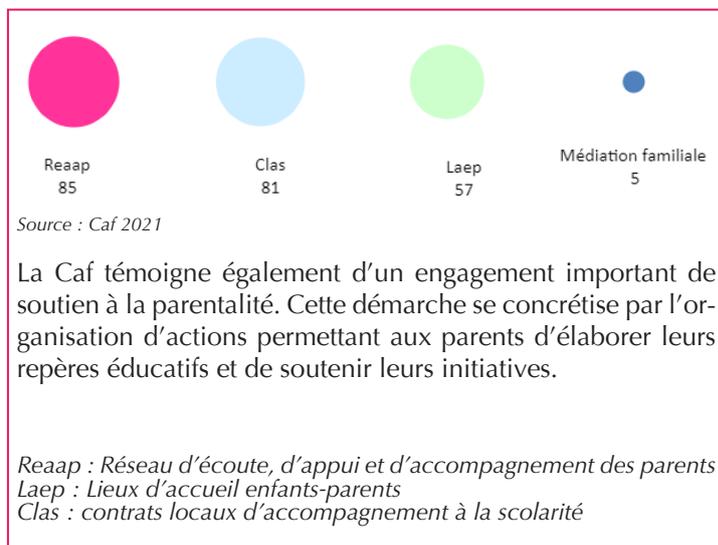
> **40%** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 7% obtiennent le complément familial,

> **21%** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

> **4%** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,

> **2%** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## Les structures financées en 2021



➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**

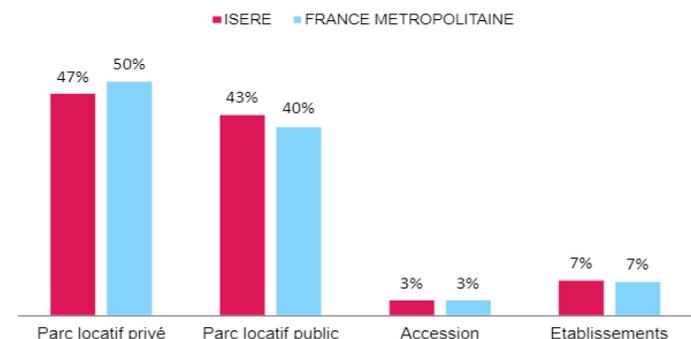
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



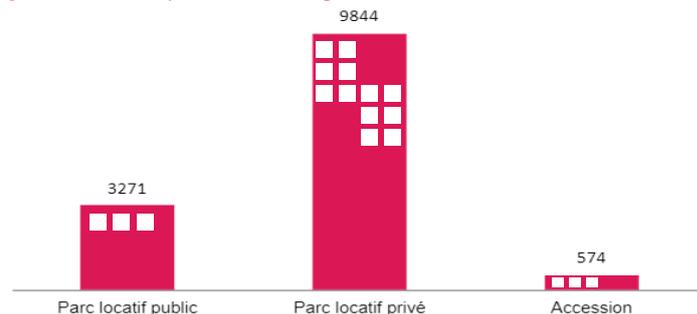
### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **106 278 foyers isérois** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population couverte de **204 070 personnes, soit 16% de la population** totale du département. L'Isère se caractérise par un taux plus important de logement public que le national (43% contre 40%) mais reste inférieur au taux de logement privé qui atteint 47%.

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, **13 689 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. En Isère, près de 20% des allocataires résidant dans le parc privé dépensent plus de 40% de leurs revenus pour se loger.

# Solidarité et insertion

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

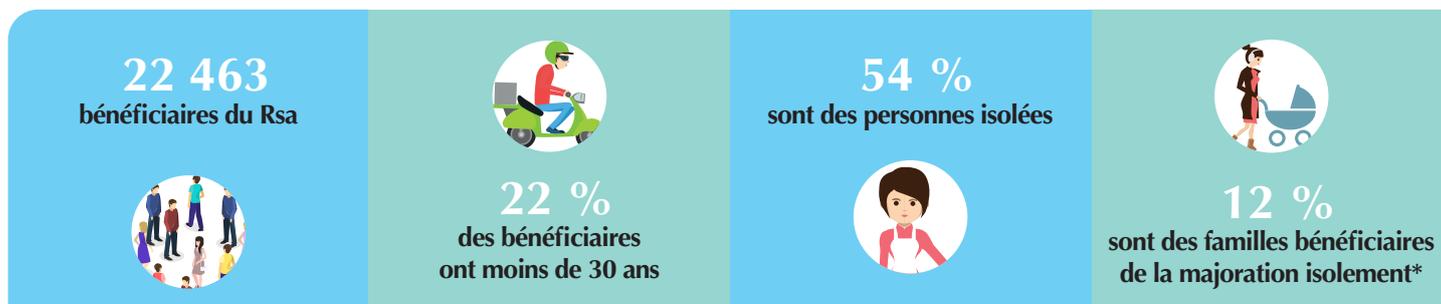


La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > Du revenu de solidarité active (RSA) à **22 463 allocataires**.
- > De la prime d'activité à **77 519 allocataires**. Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'activité, la prime d'activité est cumulée au RSA pour 5 556 foyers en 2021.

> De l'allocation adultes handicapés (AAH) à **18 972 bénéficiaires**. Cela représente 27 838 personnes couvertes par cette prestation.

### Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

### > POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

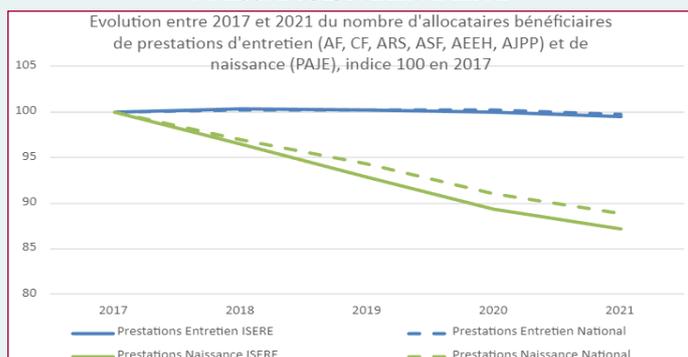


## L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

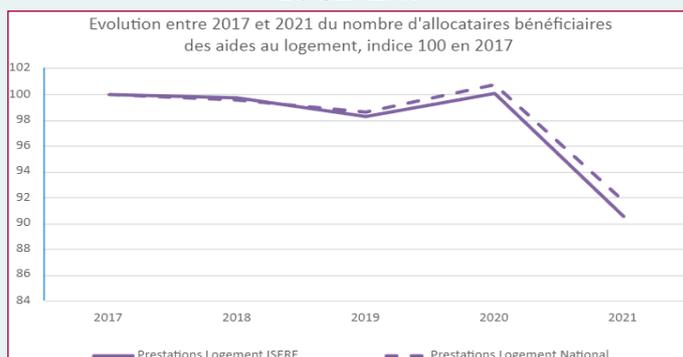
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

### NAISSANCE/PARENTALITÉ



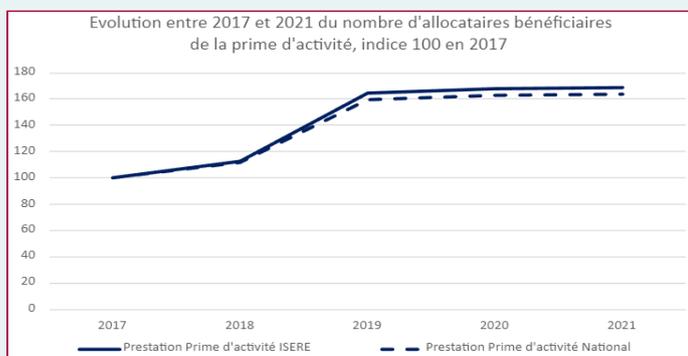
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune en fant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents<sup>1</sup>.

### LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus<sup>2</sup>.

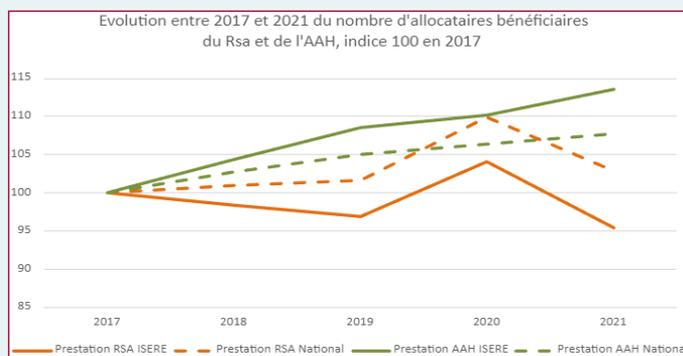
### PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier<sup>3</sup>.

Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

### SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif<sup>4</sup>. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

La situation économique de l'Isère explique en partie la baisse du nombre de bénéficiaires RSA entre 2017 et 2019 alors qu'au niveau national on pouvait noter une stabilité<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

<sup>2</sup> Cnaf, L'e-ssentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

<sup>3</sup> Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

<sup>4</sup> Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

<sup>5</sup> DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.